

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



DATE de CONVOCATION
6 MARS 2025

DATE de PUBLICATION
14 MARS 2025

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 24
Votants : 33

L'an deux mille vingt-cinq,

le 11 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Corail du Complexe Joseph Deux à Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON - Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Annie DRENO, - MM. Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Josiane HERVOCHE, - MM. Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, Mme Mireille LUCAS, - MM. Alain MOREAU, - Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : M. André ALLIO, - Mme Laurence BAUDAIS, - M. Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, M. Patrick BUSSLER-MUELA, - Mmes Muriel CLERY, - Béatrice DENIGOT, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Muriel MALNOE, - Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

M. André ALLIO donne pouvoir à M. Michel CRIAUD

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Christine LE CADRE

Mme Anne-Cécile BLANCHARD donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Mme Muriel CLERY donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Mme Béatrice DENIGOT donne pouvoir à Mme Josiane HERVOCHE

M. Samuel FERET donne pouvoir à Mme Geneviève LE GOUALLEC

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Mme Muriel MALNOE donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE

Mme Jocelyne PHILIPPE donne pouvoir à M. Eric ROZE

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Odile PROVOST a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°29-2025 – FINANCES – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES (40004) - ADOPTION DU
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Transports scolaires.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes financiers uniques et est jointe en annexe à la présente délibération.

Les résultats de clôture de fonctionnement et d'investissement 2024 ne présentent aucune discordance par rapport au Compte Financier Unique dressé par le comptable public.

BALANCE	CFU 2024
Dépenses Fonctionnement	446 469,73 €
Recettes Fonctionnement	459 539,48 €
Bilan exercice	13 069,75
Résultat antérieur reporté	11 597,59
Résultat de clôture Section de Fonctionnement	24 667,34
Subvention d'équilibre versée par le budget principal	235 000,00
Dépenses Investissement	0,00
Recettes Investissement	0,00
Bilan exercice	0,00
Résultat antérieur reporté	7 564,45
Résultat de clôture Section d'Investissement	7 564,45
Total Dépenses	446 469,73
Total Recettes	459 539,48
BILAN exercice	13 069,75
Résultat antérieur reporté	19 162,04
RESULTAT de clôture fin exercice	32 231,79
Reste à réaliser Dépenses Investissement	
Reste à réaliser Recettes Investissement	
Total Restes à réaliser	0,00
Besoin en affectation du resultat de fonctionnement à la section d'investissement (compte 1068) (à minima)	
Résultat antérieur en fonctionnement à reporter (à maxima)	24 667,34

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2024	CFU 2024	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
011 Charges à caractère général	456 800,00	431 372,64	94,43	25 427,36	5,57
012 Charges de personnel	14 555,00	13 102,66	90,02	1 452,34	9,98
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	480,70	48,07	519,30	51,93
67 Charges spécifiques	2 000,00	70,00	3,50	1 930,00	96,50
Sous-total écriture réelles	474 355,00	445 026,00	93,82	29 329,00	6,18
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
042 Opérations d'ordre de transfert entre section					
68 Dotations aux amortissements et provisions	1 500,00	1 443,73	96,25	56,27	3,75
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 500,00	1 443,73	96,25	56,27	3,75
TOTAL Dépenses de fonctionnement	475 855,00	446 469,73	93,82	29 385,27	6,18

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	BP 2024	CFU 2024	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
70 Produits du service des domaines	21 257,41	18 860,00	88,72	2 397,41	11,28
74 Subventions d'exploitation	443 000,00	440 567,86	99,45	2 432,14	0,55
Sous-total écriture réelles	464 257,41	459 427,86	98,96	4 829,55	1,04
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
002 Résultat reporté	11 597,59	11 597,59	100,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions		111,62		-111,62	
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	11 597,59	11 709,21	100,96	-111,62	-0,96
TOTAL Recettes de fonctionnement	475 855,00	471 137,07	99,01	4 717,93	0,99

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2024	CFU 2024	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
20 Immobilisations incorporelles	1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
21 immobilisations corporelles	6 564,45		0,00	6 564,45	100,00
Sous-total écriture réelles	7 564,45	0,00	0,00	7 564,45	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	7 564,45	0,00	0,00	7 564,45	100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	BP 2024	CFU 2024	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
001 Solde d'exécution reporté	7 564,45	7 564,45	100,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	7 564,45	7 564,45	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	7 564,45	7 564,45	100,00	0,00	0,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après présentation du Compte Financier Unique 2024, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique du budget annexe Transports scolaires pour l'exercice 2024 présentant un résultat de clôture de 32 231,79 €,

Un excédent de fonctionnement de 24 667,34 €,

Un excédent d'investissement de 7 564,45 €.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 03/04/2025

Le Président,

